

**TRESORS
DE LA COLLEGIALE
D'AMAY**

EXTRAITS



AMAY 1989

III. POUR LE VÉRITABLE PORTRAIT DE CHRODOARA

Jacques STIENNON

Depuis le 22 janvier 1977, Chrodoara nous a révélé son visage, les insignes de sa fonction, ses libéralités à l'égard de plusieurs établissements ecclésiastiques. Après douze années de recherches, en savons-nous plus sur la bienfaitrice d'Amay ?

D'entrée de jeu, soulignons l'écart — je ne dis pas les contradictions — qui peut exister entre le document archéologique et le personnage historique. Du sarcophage, il ne serait pas imprudent d'avancer que nous pourrions savoir à peu près tout. Sa longueur, sa largeur, sa hauteur, la place qu'il occupe dans la typologie des sarcophages du Haut Moyen Age, la composition et l'origine de la pierre dans laquelle il a été taillé et sculpté, le sens des deux inscriptions qui l'agrémentent, les éléments de la grammaire décorative qui ornent le couvercle et les côtés.

Voilà, certes, des informations qui sont loin d'être négligeables dans l'affinement des recherches de caractère archéologique. Car si l'on peut savoir à peu près tout d'un objet transmis par l'histoire et découvert par des fouilles, on n'atteindra jamais, dans ce domaine, un résultat définitif.

Cependant, la qualité des données recueillies par les membres du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz autorise les plus grands espoirs. La difficulté — et elle reste évidemment majeure — réside dans le fait que l'on peut encore hésiter sur l'époque d'exécution du sarcophage. La fixation d'une datation se place, en effet, à la jointure de l'analyse archéologique et de l'enquête historique. D'une part, il importe d'étoffer l'inventaire des pièces de comparaison empruntées à l'orfèvrerie, la miniature et la sculpture, d'autre part, il convient d'aller plus loin dans l'examen du réseau familial auquel appartient notre héroïne. En outre, reste ouverte la question de savoir quel laps de temps s'est écoulé entre le décès de Chrodoara et la confection du sarcophage. De ce point de vue, j'ai personnellement choisi la fourchette la plus large, puisqu'elle va de 589 à 746. Enfin, l'exécution des structures architecturales d'accompagnement — mobilier dont j'aurais dû tenir compte dès le début de mes investigations et dont l'importance a été justement soulignée par Alain Dierkens — doit intervenir dans le réajustement de toutes ces informations.

Ces renseignements de nature archéologique sont de très grande valeur et ils continueront d'être explorés. Mais, pour reprendre mon propos initial, ils forment, en quelque sorte, l'environnement de Chrodoara plutôt qu'ils ne ciblent directement sa personnalité. En 1988, Thomas Delarue et Eugène Thirion ont fait le bilan de la question avec beaucoup de clarté

et de pertinence, et c'est ainsi qu'ils nous ont conduits, par un processus tout à fait naturel, *de sancta Chrodoara à sainte Ode*. Les constatations faites en 1933 par les docteurs Wibin et Streel nous avaient rapprochés, du plus près qu'il était possible, de la défunte. Mais l'être vivant, celui qui a vécu à Amay avant 634, qui a fait bénéficier la congrégation religieuse locale de ses générosités, qui a opéré la liaison entre les pays de Meuse, de Moselle, d'Alsace et de Lorraine, comment l'approcher ?

C'est ce que l'Académie royale de Belgique m'a chargé de faire pour la *Nouvelle Biographie nationale* en cours de publication. On comprend dès lors que je sois tenu de réserver à cette entreprise le fruit de nouvelles recherches. Cependant, afin de mettre à la disposition du public nombreux qui participera aux commémorations de 1989 les résultats acquis depuis 1977, j'ai accepté avec le plus vif plaisir de voir rééditée la première étude que je lui ai consacrée, avec ses aspects positifs comme avec ses incertitudes. Ces dernières — je le souhaite et j'en suis convaincu — seront un jour levées par le travail obstiné des membres du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz qui se dépense sans compter, depuis de longues années, pour faire d'Amay un centre vivant d'études et de réflexion sur un passé prestigieux.

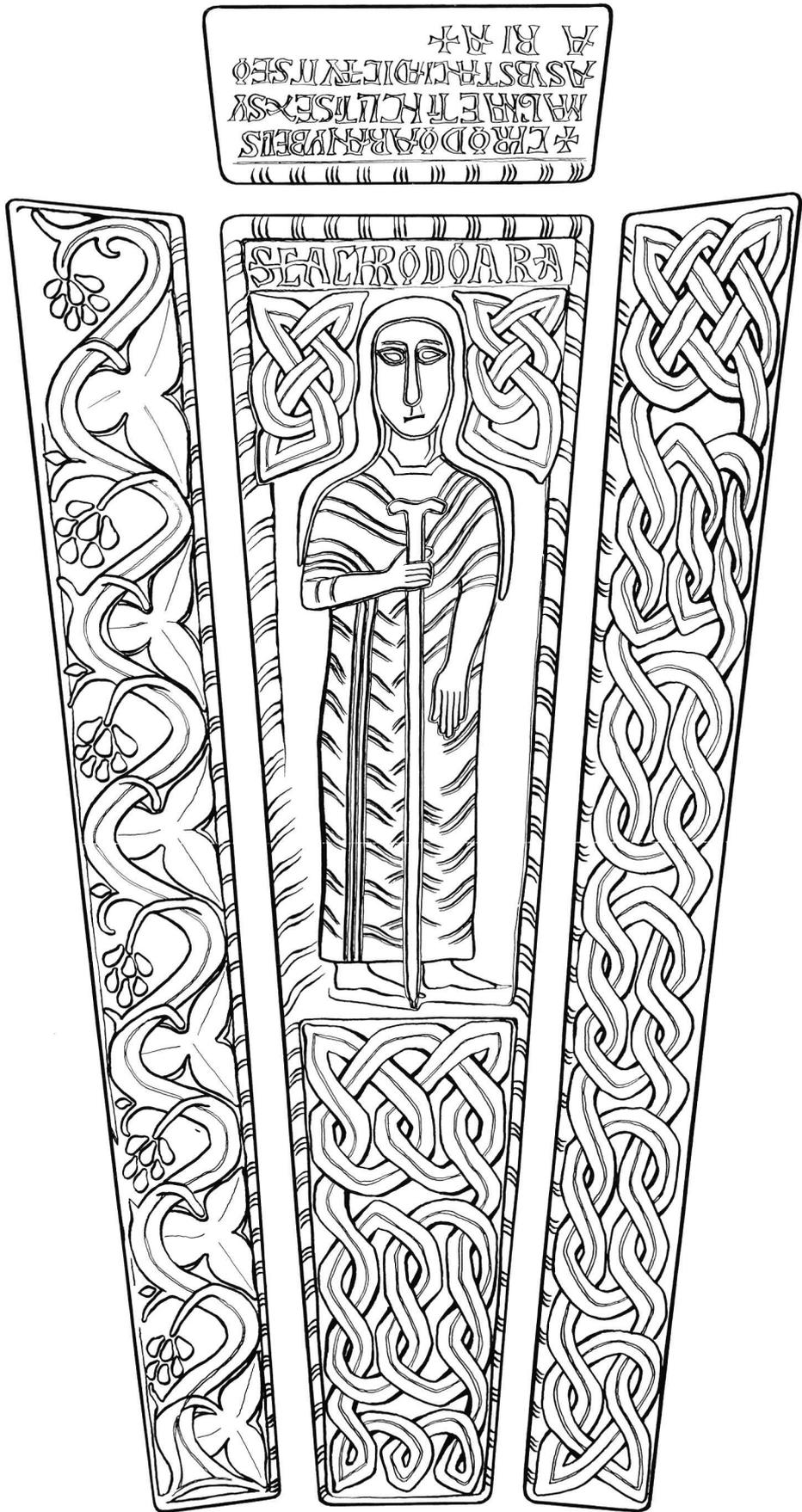
LE SARCOPHAGE (pl. IV)

Le sarcophage a 1,84 m de longueur. Sa largeur est de 60 cm à la tête, de 30 cm aux pieds. Sa hauteur est de 40 cm à la tête, de 20 cm à la base.

D'après une analyse qui a été faite par les services compétents de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique de Belgique, il s'agirait d'une « pierre de savonnères fine, calcaire jaunâtre, relativement tendre, à oolithes vacuolaires finement coquillés. Cette pierre est exploitée depuis l'époque romaine à l'est de Saint-Dizier, entre Juvigny et Aulnois »¹.

A. DECHIFFREMENT

La première inscription occupe une large bande rectangulaire circonscrite par un encadrement vigoureuusement creusé à l'extrémité supérieure du couvercle, au-dessus du personnage qu'elle désigne clairement. Sa lecture est aisée. Le premier mot est un *nomen sacrum* abrégé, d'une manière tout à fait classique, par un titulus qui, une fois développé, donne *Sancta*. Le second se déchiffre tout aussi facilement : il s'agit de *Chrodoara*, qui est incontestablement un nom propre.



S. 24
 VUE «éclatée»
 du COUVERCLE.(1).

ECHELLE : 0 — 0,125 — 0,25m.

zone V, section 0/2 .

T.

L'autre inscription est plus complexe. Elle se développe, en quatre lignes d'inégale longueur, sur la paroi verticale de la face occidentale du sarcophage. A la différence de la précédente, elle est cantonnée par deux croix et se déchiffre comme suit :

1. + Chrodoara nubelis
2. magna et inclitis ex su
3. a substantia dictavit sancto
4. a ri a +

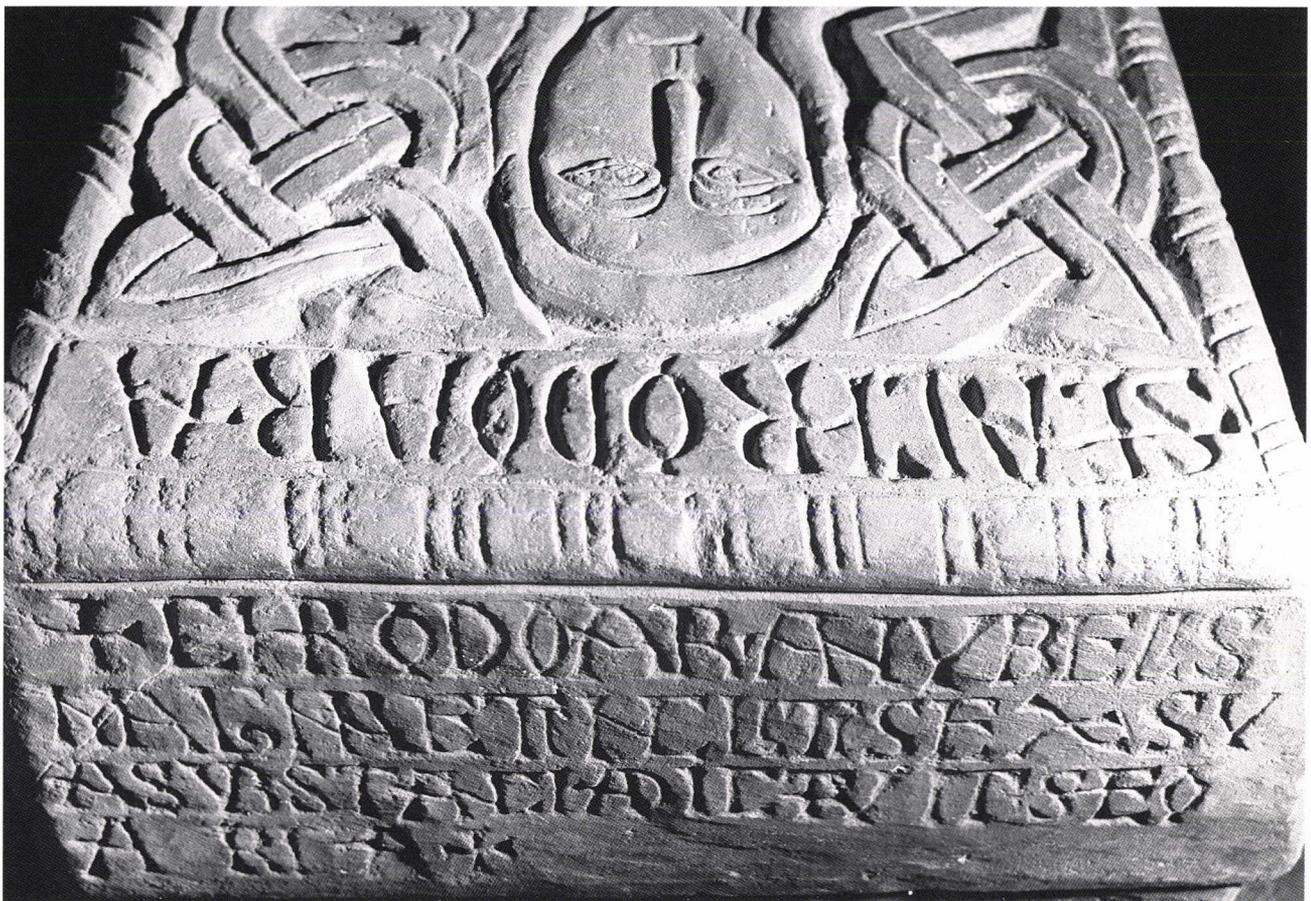
Du point de vue épigraphique, la première inscription frappe par sa lisibilité et la franchise de sa gravure. Les lettres sont fortement creusées dans la pierre et bien séparées les unes des autres, à l'exception des lettres soudées H et R. Elles ne fournissent cependant qu'un alphabet capital extrêmement réduit, composé, en tout et pour tout, de A, C, D, H, O, R, S. Toutes se terminent par un empattement triangulaire, même la lettre O, formée par la pénétration de deux lignes courbes dont le croisement donne naissance à une excroissance en forme de triangle au sommet et à la base de la lettre. Si la structure des trois lettres A est sensiblement la même avec leur tête plate et leur angle d'écartement, la traverse est incurvée vers le bas dans le deuxième, tandis qu'elle trace une longue ligne sinueuse qui dépasse largement les montants de la lettre dans le premier et le troisième. A cet égard, remarquons que la traverse du premier A constitue le prolongement, sans solution de continuité, du titulus qui

barre, en signe d'abréviation, les lettres S et C de *Sancta* dans le premier mot. Notons enfin que nous avons affaire à deux C carrés et à deux O très ovalisés.

La seconde inscription est incontestablement l'œuvre du même lapicide qui met en œuvre le même style, les mêmes procédés de lettres soudées, ici plus fréquentes, de tituli barrant les lettres. La longueur de l'inscription fournit un alphabet plus complet, formé de 17 lettres : A, B, C, D, E, G, H, I, L, M, N, O, R, S, T, V, X. Par rapport à la première inscription, la seconde innove en traçant quatre I enclavés.

En conclusion, le style épigraphique des inscriptions du sarcophage de Chrodoara correspond adéquatement à celui du VII^e s. Par rapport à l'épithaphe de Maurolenus à Saint-Pierre de Vienne (Isère), datable de 616 ou de 660, à laquelle elles s'apparentent², les cinq lignes creusées dans la pierre du sarcophage d'Amay ont plus d'élégance, sans atteindre toutefois au raffinement des sarcophages de la crypte de Jouarre.

Le latin du très Haut Moyen Age a été très minutieusement étudié par Jeanne Vielliard, dans sa thèse classique, parue en 1927, sur *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*. La phonétique, la morphologie, la syntaxe y sont analysées de manière exhaustive. Cet ouvrage peut nous servir de guide, en même temps que l'*Introduction au latin vulgaire* de Veikko Väänänen, et les travaux de Jules Pirson³.



Dès l'abord, on s'aperçoit que le texte de la seconde inscription peut s'articuler en quatre membres de phrases rimés.

1. *Chrodoara nubelis*
2. *Magna et inclitis*
3. *Ex sua substantia*
4. *Dictavit sanctoaria.*

Les deux premières propositions décrivent le personnage, les deux dernières nous le montrent en action.

Du point de vue phonétique, deux graphies retiennent immédiatement l'attention : *nubelis* et *sanctoaria*.

Le terme de *nubelis* ne doit pas s'interpréter comme une altération du latin classique *nubilis* qui, en l'occurrence, serait dénué de sens, mais comme la prononciation mérovingienne de *nobilis*. Jeanne Vielliard atteste la fréquence de cette permutation du *i* et du *e*, due au fait que, dans la prononciation vulgaire, en syllabe non accentuée, le *e* bref et le *e* long étaient, la plupart du temps, confondus avec le *i*⁴.

Quant au passage de l'*u* atone à *o*, que l'on constate dans *sanctoaria*, même s'il est moins fréquent, il semble, pour Jeanne Vielliard « la marque d'un réel changement de timbre » plus qu'« une simple confusion graphique » : *instrumentum*, *immonitate*, *usofructo*, etc. Enfin l'emploi de l'*u* pour *o* dans la première syllabe de *nubelis* est également bien attesté, que ce soit à l'*o* bref ou atone ou à l'*o* long, comme dans *uperare* pour *operare*, *tempure* pour *tempore*, *auctaretate* pour *auctoritate*, etc.⁵.

B. LA TRADUCTION

La traduction de *Sancta Chrodoara* n'appelle qu'une seule remarque. *Sancta* n'est pas nécessairement un brevet de sainteté et peut s'appliquer à une personne consacrée à Dieu⁶. Quant à la seconde inscription, elle peut s'interpréter comme suit : Chrodoara, noble, grande et illustre, de ses propres biens enrichit les ou des sanctuaires.

Substantia est un substantif qui revient souvent dans le vocabulaire de sources narratives et diplomatiques mérovingiennes. Dans une charte privée de Chrothildis de 670 pour un monastère de femmes de la région d'Etampes, l'arenga emploie l'expression *terrena substantia* pour désigner les biens temporels⁷. Quant à *dictavit*, cette graphie ne se rapporte manifestement pas à l'infinitif *dicare* : elle est une déformation de *ditavit*, de l'infinitif *ditare* qui signifie *enrichir*, *embellir*⁸.

C. L'IDENTIFICATION DE CHRODOARA

Le nom de Chrodoara est incontestablement mérovingien. Dans le domaine de l'anthroponymie germanique dont il relève, le meilleur guide est encore

l'ouvrage relativement ancien de Förstemann, *Alteuiches Namenbuch*, dont la réédition récente atteste la valeur. En attendant la publication de la prosopographie du monde médiéval par l'Institut historique allemand de Paris et dont une partie a été publiée par Horst Ebling en 1974 (*Prosopographie der Amtsträger des Merowingerreiches*), c'est à cet instrument de travail indispensable qu'il faut recourir. On sait que l'auteur a classé les noms de famille par radical. Sous le radical *Hrod*, à la colonne 732, Förstemann a inscrit sous le nom de *Hrodari* une série de noms assimilables comme *Hrothar*, *Hruadhar*, *Rotheri*, *Rotchar*, *Chrothar* et, parmi la cinquantaine des noms de ce groupe on relève, attesté en l'an 700, un *Chrodohar* qui est incontestablement le masculin de la forme *Chrodoara*.

D'autre part, les spécialistes de l'histoire mérovingienne ont constaté depuis longtemps que les noms des membres d'une même *Sippe* — nous dirions, du même clan, de la même souche — sont habituellement formés à partir du même radical. Le nom de *Chrodoara* a été établi sur le radical *Chrodo*, qui a servi à former une très abondante série de noms comme *Chrodoar*, *Chrodober*, *Chrodegar*, *Chrodobald*, ou *Chrodoald*.

Or, les travaux de Eugen Ewig ont démontré qu'au début du VII^e s. on rencontre dans la région de la Haute-Meuse, de la Sarre, de la Moselle et de la Seille, un clan très dynamique, celui des *Chrodoïnides*, du nom de son fondateur *Chrodoïn* ; ils sont à l'origine de la création de l'abbaye de Wissembourg et étendent leur influence dans la région de Trèves et dans celle de Verdun. Dans leur expansion ils se heurtent d'ailleurs à la puissance montante des Pippinides. Outre Wissembourg, leurs autres points d'appui sont les monastères de Tholey et de Beaulieu en Argonne, qui leur permettent de manifester une certaine indépendance vis-à-vis de l'évêque de Trèves. C'est le duc *Chrauding* qui, au VII^e s., fonde l'abbaye de Beaulieu et le nom de son neveu *Chrodoïn* se rencontre dans la liste des abbés de Tholey⁹.

La création de l'abbaye de Tholey est due à un grand personnage de l'Austrasie mérovingienne, Adalgisel-Grimo, qui appartient à une famille noble franque du sud du diocèse de Trèves. Diacre de l'église de Trèves, clerc de l'église de Verdun et résidant à Longwy, il nous a laissé un testament qui constitue une des sources les plus importantes pour l'histoire des régions mosellannes, sarroises et mosanes au VII^e s. D'autre part, dans son ouvrage *Trier im Merowingerreich*, Eugen Ewig a bien montré qu'Adalgisel-Grimo était apparenté, par alliance, au clan des *Chrodoïn*¹⁰.

Son testament, établi à Verdun et daté de 634, a été plusieurs fois édité²⁰. L'énoncé des biens dont il dispose montre l'étendue de ses domaines en Moselle,

en Sarre, dans la Meuse, et la préférence qu'il marque pour l'évêque de Verdun Paul, auquel il lègue l'abbaye de Tholey alors qu'il aurait pu en faire bénéficiaire Modoald, évêque de Trèves.

Ses liens avec nos régions sont étroits: son neveu, le duc Bobon, figure comme *vir illuster et fidelis* et témoin des diplômes de Sigebert III, roi d'Austrasie, actant respectivement la fondation du monastère de Cugnion sur la Semois en 644 et celle de l'abbaye de Stavelot-Malmedy en 648¹². En outre, Adalgisel-Grimo possédait des biens à Bastogne, à Izé sur la rivière du même nom, affluent de la Chiers, à Flémalle, près de Liège, à Han, sur la rive droite de l'Ourthe. Mais nous devons accorder une attention toute particulière au passage suivant du testament d'Adalgisel-Grimo: « Vineas ad Lesuram, quas de basilica domni Maximini Treverense sub usufructuario possedi, necnon et domni Iorgii in Amanio constructa, ubi amita mea requiescit, exinde similiter sub usu vineas possedi, post transitum vero meum ad basilicas ipsas reuertantur ».

« Quant aux vignobles de la Lieser (affluent de la Moselle) que j'ai possédés en usufruit de Saint-Maximin de Trèves et aux vignobles que pareillement j'ai possédés en usufruit de la basilique de Saint-Georges à Amay, où ma tante est enterrée, qu'ils retournent à ces deux églises après ma mort ».

En 1947, dans son édition de la *Vita Sanctae Odae*, le R.P. Maurice Coens, Président de la Société des Bollandistes, pouvait, à la lumière de ce passage, tirer les constatations suivantes: « Voilà donc le cadre où apparaît pour la première fois, en 634, la basilique d'Amay, avec ce trait authentique, qui doit retenir particulièrement notre attention: *ubi amita mea requiescit*. La mention, pour précieuse qu'elle soit, nous laisse cependant un regret: c'est que Grimo(n), qui, un peu plus loin, appellera sa sœur Ermengundis, n'ait pas cru devoir exprimer le nom de sa tante. Lacune malencontreuse: d'autant plus que trois longs siècles vont s'écouler avant que les documents — ceux du moins dont nous disposons — évoquent la mémoire d'une personne que la tradition, dès lors, rattachera invariablement à l'église d'Amay comme la fondatrice du sanctuaire et comme une sainte qui reçut la sépulture en ce lieu »¹³.

Désormais, grâce à la découverte du sarcophage de sainte Chrodoara, un document d'une importance capitale vient rompre le silence des siècles que déploierait Maurice Coens.

La présence de ce document archéologique, les travaux récents d'Eugen Ewig sur le milieu historique austrasien, un nouvel examen des sources à la lumière de la découverte du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz: la réunion de tous ces facteurs rend hautement vraisemblable l'identification de *sancta Chrodoara* avec la tante d'Adalgisel-Grimo.

En outre, d'autres témoignages viennent compléter le *portrait* — je dirais même la *densité* — du personnage.

Revenons, en effet, au sarcophage. Un détail iconographique nous a retenu un instant tout à l'heure: c'est le bâton pastoral que tient la sainte. Long et relativement épais, il se courbe, à son extrémité supérieure, en deux petites branches formant poignée. Tenu fermement de la main droite par Chrodoara, il est manifeste qu'il est le signe de son pouvoir abbatial, ainsi qu'en témoigne une abondante littérature. Dans le *Dictionnaire de liturgie et d'archéologie chrétiennes*, Dom Henri Leclercq et Dom L. Gougoud ont consacré deux longues notices au bâton, sous la double rubrique: *crosse* et *crosse (chrétiens celtiques)*. Dom Leclercq arrive à la conclusion suivante: « Si on écarte des textes aujourd'hui reconnus manifestement faux, il demeure que le bâton pastoral a été en usage dès le V^e s. au moins et que sa forme n'eut jusqu'au XIII^e s. rien de la fixité qu'elle garda depuis »¹⁴. Dom Gougoud ajoute que la Vie de saint Gall décrit le bâton pastoral de saint Colomban « quam vulgo *cambuttam* vocant » autrement dit courbé à son extrémité supérieure¹⁵. Enfin, toujours suivant le même auteur, « Les habitudes itinérantes des *Scotti* ont fait croire que le bâton pastoral et le bâton de voyage ne durent faire qu'un, pour eux, le plus souvent, jusque vers le IX^e ou le X^e s... Ils ont dû servir tout à la fois de canne et d'insigne du pouvoir spirituel »¹⁶.

Cependant, si l'usage du bâton pastoral est bien établi par des textes très anciens, sa représentation iconographique est beaucoup plus tardive: « Quelle que soit l'ancienneté de l'instrument liturgique chez les chrétiens, les monuments figurés n'apparaissent pas avant le VIII^e et le IX^e s. »¹⁷.

Le bâton pastoral figurant sur le sarcophage d'Amay constituerait donc, par sa datation précoce, un document archéologique d'un intérêt exceptionnel.

Il signifierait, en tout cas, que Chrodoara n'est pas seulement la bienfaitrice du sanctuaire d'Amay, mais qu'elle en est également l'abbesse.

Or, il existe un texte médiéval selon lequel « un couvent de moniales aurait précédé, à Amay, le chapitre collégial » de chanoines. Jean d'Outremeuse, dans son *Myreur des Histors* rédigé dans la seconde moitié du XIV^e s., est l'auteur de cette assertion¹⁸.

Certes, je sais qu'il est de bon ton de suspecter systématiquement le témoignage de cet auteur volontiers disert et imaginaire. Après qu'on lui eût ouvert un crédit exagéré, la mise au point de Godefroid Kurth a ruiné le crédit du chroniqueur¹⁹.

On peut estimer que la réaction qui s'ensuit a été, à son tour, outrancière. Depuis au moins une trentaine d'années, bon nombre de spécialistes de

l'histoire liégeoise ont constaté que Jean d'Outremeuse n'est pas toujours un fabuliste impénitent et qu'il peut nous livrer des informations exactes puisées, soit dans des documents d'archives, soit dans la tradition orale²⁰. Et dans le cas d'Amay, le bâton pastoral de Chrodoara semble bien lui donner raison.

Si l'on admet que, dans la première moitié du VII^e s., un monastère de religieuses était établi à Amay, quel en était le type et les caractéristiques ?

Notons tout d'abord, après Maurice Coens, que la dédicace de l'église d'Amay à saint Georges, rappelée dans le testament d'Adalgisel-Grimo rend, elle aussi un son d'authenticité. Il est notoire, en effet, « que les Mérovingiens favorisèrent le culte de saint Georges. C'est sous le patronage de ce martyr que la reine Clotilde fonda un église à Chelles et sainte Bathilde elle-même, en y organisant son monastère de femmes, fit consacrer un autel particulier à saint Georges »²¹.

D'autre part, même si la présence d'entrelacs de type insulaire dans la décoration du sarcophage ne constitue pas un élément décisif, elle nous ramène cependant dans le milieu monastique chronologiquement et historiquement adéquat, qui est celui de la mission de saint Colomban sur le continent, de 590 environ jusqu'à la mort de l'Irlandais en 615, et dans ses prolongements pendant le VII^e s.

Dans le monumental ouvrage qu'elle a consacré aux cryptes de l'abbaye de Jouarre, la marquise de Maillé a insisté à bon droit sur l'implantation caractéristique des fondations colombaniennes, habituellement formées de la réunion, du groupement de petits sanctuaires dans un endroit déterminé. Et de citer, tout proche de celui d'Amay, le cas d'Andenne que les textes appellent significativement « ad septem ecclesias »²² (*Vita sanctae Beggae*).

On ne peut manquer de rapprocher de cette coutume colombanienne le fait que l'une des inscriptions du sarcophage de Chrodoara signale expressément qu'elle a enrichi *des* ou *les sanctuaires*, au pluriel.

Supplémentairement, Jean d'Outremeuse semble développer une assertion qu'il a puisée dans Sigebert de Gembloux, lorsqu'il rapporte que sainte Ode d'Amay a fondé au moins cinq églises dédiées à saint Georges : outre celle d'Amay, deux à Huy (en Rioul et aux Prés), aux Waleffes et une dernière à Warfusée. Si l'on repère ces sanctuaires sur la carte, on constate qu'ils s'inscrivent dans une même région et dans un périmètre limité²³.

D. DE SAINTE CHRODOARA A SAINTE ODE

Mais en parlant de sainte Chrodoara, je viens de faire référence à sainte Ode. La dernière question qui se pose n'est-elle pas, en effet, de savoir si les deux

saintes se confondent et si le sarcophage mérovingien récemment découvert ne serait pas, purement et simplement, celui de sainte Ode ?

Philologiquement, il semble difficile, sinon impossible, de passer de *Chrodoara* à *Oda*. Les découvreurs ont simplement fait la remarque de la trouvaille, que les trois lettres composant le nom de *Oda* étaient contenues dans *Chrodoara*. Mais on ne voit pas comment, phonétiquement, on pourrait aboutir à la dérivation de *Chrodoara* - *Oda*.

Historiquement, le R.P. Coens ne pouvait éluder le problème de l'identification de sainte Ode avec la tante d'Adalgisel-Grimo dont celui-ci signale la sépulture à Saint-Georges d'Amay avant 634. Non seulement le savant Bollandiste n'esquive pas la question, mais il l'aborde très nettement en ces termes : « Il semble... qu'on ne puisse, sans preuve solide, supposer dans une même église rurale l'existence de deux sépultures, particulièrement honorées, de femmes qui seraient l'une et l'autre caractérisées comme étant l'*amita* d'un personnage de marque. De plus, si on distingue de la parente de Grimo(n) celle qui se nomme sainte Ode, on ne pourrait évidemment pas revendiquer pour cette Ode, tante de saint Hubert patron des chasseurs, le titre de fondatrice du sanctuaire d'Amay, lequel existait certainement avant 634 »²⁴.

« Ainsi donc — continue le Père Coens — tout en réservant l'historicité du nom d'Ode, qu'aucune inscription ancienne ne nous a, malheureusement, conservé à Amay, on peut estimer que le culte rendu en ce lieu à une sainte Ode comme à la fondatrice de l'église *s'adresse en réalité* à la tante du clerc de race franque, dont la famille, à en juger par la teneur de son testament, devait être une des plus notables et des plus influentes du pays de Meuse et Moselle »²⁵.

Le bon sens et la rigueur critique ne pourraient mieux s'exprimer. Il est évident que, dès 1947, le savant Président des Bollandistes avait déjà deviné l'assimilation de sainte Ode avec la tante d'Adalgisel-Grimo et qu'il ne lui manquait plus que le chaînon archéologique qui vint confirmer son hypothèse²⁶.

Grâce à la découverte du sarcophage, c'est chose faite maintenant. Mais il ne suffit pas de constater la vraisemblance de cette identification. Encore faut-il la confirmer par des arguments supplémentaires.

Ces éléments confirmatifs se trouvent, pour la plupart contenus dans la *Vita sanctae Odae*.

Au sujet de cette biographie, l'étude du Père Coens a établi qu'elle avait dû être composée dans la première moitié du XIII^e s. et qu'elle avait servi de base iconographique au programme de la châsse de saint Georges et de sainte Ode²⁷.

A la lecture de ce texte, on peut relever entre les événements de la vie de sainte Ode et celle de sainte

Chrodoara les identités et des rapprochements significatifs.

1. L'une comme l'autre ont doté plusieurs sanctuaires en puisant dans leur fortune personnelle: *ex sua substancia di(c)tavit sanctoaria* déclare l'inscription du sarcophage. Les moindres détails de la biographie de sainte Ode insistent, à leur tour, sur les libéralités que la pieuse femme a prodiguées aux établissements ecclésiastiques, et cela sur ses propres biens: « *In ecclesis autem Dei universis, quas eadem venerabilis matrona ad laudem Creatoris omnium et ad honorem sanctorum in diversis locis sue possessionis construxit et de suis bonis ad divinum servitium peragendum* ».
2. *La Vita Sanctae Odae* rappelle que son héroïne a été mariée au duc Boggis. A la mort de celui-ci, survenue peu d'années après le mariage, Ode fait vœu de continence perpétuelle, distribue ses biens, s'adonne à la prière, meurt et est enterrée « dans le sanctuaire d'Amay, qu'elle avait, de ses deniers, fait construire en l'honneur du martyr saint Georges »²⁸.

Les travaux les plus récents de l'érudition allemande, ceux de Hans-Walter Herrmann et de Ulrich Nonn, permettent d'avancer qu'elle avait épousé un duc Bodegisel ou Bobo, fils de Mummolinus de Soissons. Ce Bodegisel-Bobo avait accompagné, en 584, la fille de Chilpéric en Espagne. Après la mort du souverain, Bodegisel-Bobo était passé au service du roi Childebert II. C'est au cours d'une ambassade dont ce dernier l'avait chargé que Bodegisel-Bobo fut tué, en 589, alors qu'il se dirigeait vers Byzance²⁹.

« Sainte » Chrodoara est donc, comme sainte Ode, une veuve de haut rang adonnée à la piété et aux bonnes œuvres.

L'intérêt des chanoines d'Amay pour leur fondatrice se manifeste à partir de la fin du XI^e s. au moins, puisque Sigebert de Gembloux, dans sa Chronique universelle, rapporte que « Sainte Ode, femme de Boggis duc d'Aquitaine, brillait par sa sainteté en Gaule en 711. Elle avait enrichi les églises de Dieu par ses libéralités et repose dans le diocèse de Liège »³⁰.

A ce moment les chanoines s'étaient donc déjà rendu compte que le nom de *Chrodoara*, devenu insolite et barbare, ne serait plus perçu par la population: ils lui avaient substitué l'appellation plus facile à retenir de *Sancta Oda*.

Dans le premier tiers du XIII^e s., les chanoines d'Amay font un nouvel effort pour mettre en valeur la personnalité et le culte de sainte Ode. Une *Vita* est rédigée puis, vers 1235, une châsse rassemble les reliques de saint Georges et de sainte Ode. Trois panneaux d'argent reproduisent, d'après la *Vita*, des scènes de la légende de la bienheureuse veuve. La châsse est manifestement destinée à remplacer le sarcophage. Ce dernier est encore bien visible puisque

l'auteur de la *Vita Sanctae Odae* nous raconte, avec force détails, que, sitôt après sa mort, sainte Ode fut enterrée dans l'église d'Amay et que son corps fut placé dans un sarcophage sculpté dans la pierre (*sepulchro lapidibus pretiosis constructo*). Plus tard, à la suite des miracles qui se multipliaient auprès de la sépulture enfouie dans le sol, l'évêque de Liège Floribert procéda à l'élévation solennelle du sarcophage, en fit soulever le couvercle et exposa les reliques de la défunte à la vénération populaire. Certaines d'entre elles furent confiées à plusieurs églises qu'Ode avait fondées tandis que son corps était installé dans le chœur d'Amay, *in maiori altari ecclesie*³¹.

Il me reste à insister sur le caractère exceptionnel du sarcophage découvert en janvier 1977, à proposer une datation et à tirer une leçon d'ordre historique à partir de ce document archéologique.

E. LE CARACTERE EXCEPTIONNEL DU SARCOPHAGE

Caractère exceptionnel ? Si l'on consulte, en effet, la littérature spécialisée, si l'on fait le bilan du matériel archéologique, on s'aperçoit que le sarcophage d'Amay est à peu près unique en son genre. Edward James a publié en 1977 un grand ouvrage sur l'archéologie médiévale dans la Gaule du sud-ouest qui a mérité un très long compte rendu de Patrick Périn dans le *Bulletin Monumental*³². Les sarcophages décorés de personnages sculptés et exécutés par les ateliers d'Aquitaine, de la fin du VI^e s., se présentent de manière bien différente. Ceux de Saint-Dizier, datables du règne de Childéric II, qui régna de 663 à 675, n'offrent qu'un décor sculpté, d'ailleurs d'une remarquable richesse. Les plus célèbres, ceux de la crypte de Jouarre, sont d'un style extrêmement raffiné, mais eux non plus ne comportent pas de figure humaine. Celui de Charenton-du-Cher, du VII^e s., est orné de la scène de Daniel entre les lions, mais la représentation du prophète est réduite et sommaire. Ce caractère rudimentaire est encore plus flagrant dans le sarcophage de Bannoncourt, dans la Meuse, qui, au VIII^e s., met face à face un homme et une femme à la silhouette fortement stylisée. On peut en dire autant et même plus de la figure humaine en forme de croix sur le couvercle du sarcophage franc de Faba, remontant au VII^e s. et découvert en Sarre.

Aussi Edouard Salin a-t-il raison de conclure que « de façon générale, des sarcophages de ce caractère à figures humaines demeurent très rares »³³. A fortiori pour des œuvres qui, comme celle d'Amay, mettent en valeur d'incontestables qualités artistiques.

F. ESSAI DE DATATION

Proposer une datation ? Dans ce domaine, je resterai fort prudent et je n'entends proposer qu'une solution provisoire et une approximation assez large.



Flancs du couvercle du sarcophage S24 (détails)



Si l'on s'en tient aux données historiques, le *terminus a quo* le plus reculé est 589, date de la mort de Bodegisel-Bobo, époux de Chrodoara.

Devenue veuve, Chrodoara peut théoriquement décéder sitôt après son mari. Elle est, en tout cas, morte avant 634, date du testament d'Adalgisel-Grimo. Le tout est de savoir si le sarcophage retrouvé en 1977 a été exécuté, soit du vivant de Chrodoara, soit lors de son décès, soit un certain temps après.

A cet égard, le terme de *Sancta* ne doit pas nous abuser. Comme vocable mérovingien, il n'a qu'une valeur très relative. Dans une lettre, un frère qui peut qualifier sa sœur de *sancta* : c'est une formule de courtoisie, qui implique une certaine considération. Les dictionnaires et lexiques de latin médiéval incluent sous le terme de *sanctus* et de *sancta* toutes les nuances, depuis celles qui s'appliquent à un personnage sanctifié, jusqu'à un individu entouré d'un respect certain, en passant par une personne consacrée à Dieu, un chrétien, un fidèle du Christ³⁴.

Chrodoara peut avoir pris elle-même des dispositions pour faire exécuter de son vivant son propre tombeau. Son neveu Adalgisel-Grimo peut s'être acquitté de la même tâche vis-à-vis de la dépouille mortelle de sa tante, avant 634 et sitôt après le décès de celle-ci. Le clergé et la population d'Amay peuvent s'être chargés de cet acte de piété et de reconnaissance

dans le cours du VII^e s. et — qui sait ? — peut-être un peu au-delà.

Une partie de la solution réside dans le crédit qu'il est permis d'attribuer au témoignage de la *Vita sanctae Odae viduae* rédigée, rappelons-le, dans le premier tiers du XIII^e s. Ce texte mêle des erreurs manifestes à des résidus de tradition authentique. Il fait de son héroïne à la fois la mère de saint Arnoul, évêque de Metz élu en 614, et la tante de saint Hubert, évêque de Liège décédé en 727³⁵.

Cependant, lorsque l'auteur aborde le récit des événements qui suivirent immédiatement la mort d'Ode, survenue le 10 des calendes de novembre, il a soin de nous dire que le clergé place le corps de la défunte dans un cercueil (*feretrum*) et le transporte ainsi jusqu'à l'église d'Amay, dans laquelle il devait reposer (*in que sepelienda erat*). Là, l'office des morts est célébré et, devant un grand concours de peuple, la dépouille est placée dans ce sarcophage décoré avec art dont j'ai parlé tout à l'heure (*sepulchro lapidibus pretiosis constructo*)³⁶.

Si l'on attache quelque véracité à ce passage, il faut en conclure qu'un sarcophage de présentation particulièrement remarquable a été taillé et décoré, soit avant le décès, soit dans les quelques jours qui ont suivi ce dernier. Notons que les deux inscriptions du sarcophage de Chrodoara ne comportent aucun élément de date d'obit.

En revanche, l'élévation à laquelle la même *Vita* consacre un long paragraphe a lieu sous un évêque de Liège, Floribert, dont le gouvernement se situe entre 728 et 746, juste après l'épiscopat de saint Hubert.

De la réalité de cette cérémonie, Maurice Coens ne doute pas. Mais, selon lui, « il n'y a guère à faire fond sur le rôle attribué à l'évêque Floribert, fils et successeur de saint Hubert. Son nom ne se trouve mêlé au récit, semble-t-il, qu'à la faveur du contexte, nettement légendaire. Si une *elevatio* avait mis en évidence sainte Ode dès le VIII^e s., on ne s'expliquerait pas le complet silence des deux siècles suivants... Elle n'est pas invoquée dans les anciennes litanies des saints; nulle église n'est dédiée à son nom ». Et le savant Bollandiste de conclure: « on peut se demander si, pendant une période assez longue, la fondatrice de la *basilica* d'Amay n'aurait pas été entourée d'une dévotion simplement populaire, sans consécration liturgique »³⁷.

Cette dernière hypothèse me semble hautement vraisemblable. Pour le reste, l'opinion de Maurice Coens apparaît peut-être trop tranchée depuis la découverte du sarcophage de Chrodoara.

C'est pourquoi, en résumé, on est bien forcé d'admettre, pour l'exécution du sarcophage, une fourchette maximale, allant de 589, date de la mort du mari de Chrodoara, à 746, date du décès de l'évêque Floribert.

Personnellement, tout en laissant la question ouverte, j'inclinerais plutôt pour une datation qui s'inscrirait dans le VII^e s. Nous avons vu tantôt que l'épigraphie ne s'y opposait pas. L'étude de l'ornementation sculptée non plus. Les entrelacs de type insulaire qui décorent le long côté nord ainsi que le haut et le bas du couvercle du sarcophage peuvent appartenir au VII^e comme au VIII^e s. Quant à la face sud, elle présente des rinceaux de fruits et de feuillages plus souples qui offrent une très grande similitude avec l'ornementation de l'hypogée des Dunes à Poitiers abritant le tombeau de l'abbé Mellebaude et que l'on date — avec Jean Hubert — du VII^e s.³⁸.

Enfin, il reste une dernière leçon à tirer de l'examen du sarcophage de Chrodoara. Cette leçon est d'ordre historique.

G. LE CONTEXTE HISTORIQUE

Il semble bien, en effet, que l'action et la présence de cette noble veuve à Amay illustre l'essai d'implantation du clan des Chrodoïnides venu de Moselle et de Sarre sur les rives de la Meuse moyenne. Cette tentative me paraît d'ailleurs corroborée par un autre document épigraphique: l'inscription dédicatoire de l'église de Glons dans laquelle *Chrodoaldus*, membre du même clan des Chrodoïnides sous Sigebert III, roi d'Austrasie, fonde entre 633 et 656, le sanctuaire de la

vallée du Geer et fait graver l'inscription commémorant sa fondation dans du calcaire jurassique³⁹. Moins heureux que leurs grands rivaux des Pippinides, les Chrodoïnides ne parviennent pas à maintenir leur influence dans nos régions. Dans sa réalité dépouillée, le sarcophage de Chrodoara est, par conséquent, de toute manière, chargé d'histoire et lourd de signification pour l'étude de l'évolution des clans d'Austrasie à l'époque mérovingienne.

En terminant, je voudrais souligner l'excellent travail fourni, depuis plusieurs années, par les membres du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz. Par la découverte du sarcophage d'Amay, ils viennent d'ajouter une pièce de choix à un butin scientifique déjà très riche. Il reste à souhaiter que leur prospection permette d'aboutir dans un proche avenir à des résultats positifs sur les origines de la basilique d'Amay.

NOTES

¹ Lettre de M. P. de Hénau, premier assistant, à M. Jacques Willems, président du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, en date du 8 février 1977.

² Étudiée et reproduite dans Paul DESCHAMPS, *Etude sur la paléographie des inscriptions lapidaires de la fin de l'époque mérovingienne aux dernières années du XI^e siècle*, dans *Bulletin monumental*, t. 88, 1929, p. 12, 65-82 (alphabet), pl. I. fig. 1.

³ Veikko VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, Paris, 1967, in-8° (*Bibliothèque française et romane*, série A, fasc. 6); Jules PIRSON, *Le latin des formules mérovingiennes et carolingiennes*, dans *Romanische Forschungen*, t. 26, 1909, pp. 837-944.

⁴ Jeanne VIELLIARD, *op. cit.*, pp. 20-21 et pp. 24-31 (*Les voyelles atones*).

⁵ *Ibid.*, p. 35.

⁶ Voir plus loin, note 44.

⁷ Ed. J. MABILLON, *De re diplomatica*, p. 468, reprise par Migne, col. 1341 immédiatement avant son édition du testament d'Adalgisel-Grimo.

⁸ Cf. Félix GAFFIOT, *Dictionnaire illustré latin-français, sub verbo*: Dito, avec des exemples empruntés à Horace, Tite-Live et Herennius.

⁹ Eugen EWIG, *Trier im Merowingerreich*, pp. 121-122.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ W. LEVISON, *Das Testament des Diakons Adalgisel-Grimo vom Jahre 634*, dans *Trierer Zeitschrift*, t. 7, 1932, pp. 69-85; Hans-Walter HERRMANN, *Das Testament des Adalgisel-Grimo*, dans *Bericht der Staatlichen Denkmalpflege im Saarland. Beiträge zur Archäologie und Kunstgeschichte. Abteilung Bodendenkmalpflege*, Saarbrücken, 1975, pp. 67-89. Voir aussi Ulrich NONN, *Zur Familie des Diakons Adalgisel-Grimo*, dans *Jahrbuch für westdeutsche Landesgeschichte*, t. 1, 1975, pp. 11-17 et S. CORSTEN, *Rheinische Adels herrschaft im ersten Jahrtausend*, dans *Rheinische Vierteljahrbblätter*, t. 28, 1963, pp. 84-130.

¹² Horst EBLING, *Prosopographie der Amtsträger des Merowingerreiches von Clothar II (613) bis Karl Martell (741)*, München, 1974, p. 87, n° LXXXVII (*Beihefte der Francia*, t. 2).

¹³ Maurice COENS, *La vie de sainte Ode d'Amay*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 65, 1947, p. 199.

¹⁴ *Dictionnaire de liturgie et d'archéologie chrétiennes*, col. 3145.

¹⁵ Dom L. GOUGAUD, *ibid.*, col. 3148.

¹⁶ *Ibid.*, col. 3149-3150.

¹⁷ Dom Henri LECLERCQ, *ibid.*, col. 3144.

¹⁸ JEAN D'OUTREMEUSE, *Ly Myreur des Histors*, éd. Adolphe BORGNET, t. 2, p. 333. Cité par Maurice Coens, *art. cit.*, pp. 217-218.

¹⁹ Godefroid KURTH, *Etude critique sur Jean d'Outremeuse*, Bruxelles, 1910, in-8° (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, cl. des Lettres).

²⁰ Voir surtout, à ce sujet, Jean LEJEUNE, *Liège et son Pays. Naissance d'une patrie (XIII^e-XIV^e s.)*, Paris-Liège, 1948, p. 173, pp. 504-509.

²¹ Maurice COENS, *art. cit.*, p. 199, n° 1.

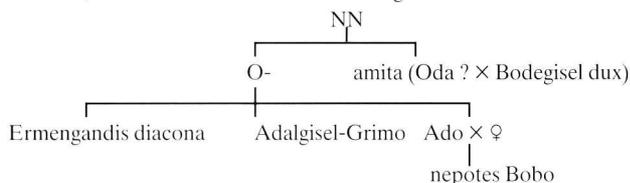
²² Marquise de MAILLE, *Les cryptes de Jouarre*, Paris, 1971, p. 41. Félix Rousseau, *Le monastère mérovingien d'Andenne*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 52, 1965.

²³ Cité par Maurice COENS, *art. cit.*, pp. 203, 218-219. On remarquera d'ailleurs, chez Sigebert de Gembloux, éd. M.G.H.S.S., t. 6, p. 329, l. 31-32, l'emploi de *ditavit* (*Sancta Oda... quae aecclesias Dei sua ditavit munificentia*) analogue au *ex sua substancia dictavit* du sarcophage, et que le chroniqueur du début du XII^e s. a dû reprendre aux *Annales de Lobbes*, du XI^e s., éd. M.G.H.S.S., t. 13, p. 227, l. 22-25.

²⁴ Maurice COENS, *art. cit.*, p. 200.

²⁵ *Ibid.*, pp. 200-201.

²⁶ Cette assimilation est également suggérée en 1975 par Hans-Walter HERRMANN, *art. cit.*, p. 78 et Ulrich NONN, *art. cit.*, p. 17. Ces deux auteurs, qui ne paraissent pas avoir connu l'étude de Maurice COENS, établissent ainsi la filiation d'Adalgisel-Grimo:



²⁷ Maurice COENS, *art. cit.*, pp. 206-207.

²⁸ *Ibid.*, pp. 225-244 (édition critique de la *Vita sanctae Odae viduae*).

²⁹ Cf. Ulrich NONN, *art. cit.*, pp. 15-17.

³⁰ M.G.H.S.S., t. 6, p. 329, l. 31-32.

³¹ Sur tout ceci, Cf. *Vita sanctae Odae viduae*, éd. Maurice COENS, § 14, pp. 240-241.

³² Edwards JAMES, *The merovingian Archaeology of south-west Gaul*, Oxford, 1977, 2 vol. (*British Archaeological Reports*, Supplementary Series, t. 25, 1-2). Compte rendu de Patrick Perin dans *Bulletin monumental*, t. 136, Paris, 1978, pp. 192-202.

³³ Edouard SALIN, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, t. 2, Paris, 1952, pp. 145-182.

³⁴ J.-F. NIERMEYER, *Mediae latinitatis Lexicon minus*, fasc. 7-11, Leiden, 1959-1964, p. 937 (*Sanctus*).

³⁵ *Vita*, § 6, pp. 232-233. Cf. Maurice COENS, *art. cit.*, pp. 207-208.

³⁶ *Ibid.*, § 14, p. 241.

³⁷ *Ibid.*, p. 211.

³⁸ Jean HUBERT, *L'architecture et le décor sculpté*, dans J. HUBERT, J. PORCHER, W.-F. VOLBACH, *L'Europe des Invasions*, Paris, 1967, pp. 57-63. A remarquer spécialement le décor de la troisième marche d'escalier à la fig. 68 (vue d'ensemble prise de l'ouest) et fig. 70, au bas de la photo.

³⁹ Cf. G. MONCHAMP, *Une inscription mérovingienne inédite à Glons (province de Liège)*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, cl. des Lettres, n° 6, juin 1901, pp. 642-666, 5 pl. Le texte se lit, en considérant le premier T comme une interpolation: Fi(t)aeri tempore segoberto regi chrodoaldus fecit et doit se traduire: *crodoald a fait faire ce monument du temps de Sigebert*. Voir aussi Jacques Stiennon, *Le Fonds Paul Lohest à la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Liège, 1962, p. 14 et p. 50.

NOTE ADDITIONNELLE

C'est à l'invitation des organisateurs de la « Première Journée des recherches historiques en cours en Belgique » (Bruxelles, 2 avril 1977) que j'ai eu l'occasion de présenter le premier exposé d'ensemble consacré au sarcophage de Chrodoara, sous la présidence de mon collègue M. Joseph Mertens, professeur à l'Université catholique de Louvain.

Le 24 septembre 1977, lors des Journées d'études du Service National des Fouilles qui se sont tenues à La Calamine, M. Heli Roosens, Directeur de cette institution, a fait un exposé, de caractère archéologique, sur le sarcophage de Chrodoara. Il en a publié le texte sous le titre *Ueberlegungen zum Sarkophag von Amay* dans *Archaeologisches Korrespondenzblatt*, t. 8 Mainz, 1978, fasc. 3, pp. 237-241.

Au même moment, paraissait une étude de Richard Forgeur, *L'ancienne châsse de Sainte Ode. Sa place dans l'art rhéno-mosan*, dans le *Bulletin de la Société royale « Le Vieux Liège »*, t. 9, avril-septembre 1977, n°s 197-198, pp. 163-175, qui analysait un pignon de châsse, représentant sainte Ode, conservé dans la collection Wernher, à Luton Hoo (Grande-Bretagne) et datable de 1160-1170.

Le 5 janvier 1979, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres m'invitait à faire une communication sur le sarcophage de Chrodoara. Au cours de l'échange de vues, mon collègue M. Robert-Henri Bautier, membre de l'Institut, a insisté, du point de vue épigraphique, sur le caractère nettement mérovingien des O ovalisés des deux inscriptions.

Du point de vue historique et philologique, son attention a été attirée sur l'alliance de Chrodoara avec la famille de Mummolinus de Soissons. Dans cette famille, le nom de Mummolinus est rendu, dans plusieurs documents, par l'apocoristique Mummo. A son avis, Oda pourrait, par conséquent, être un diminutif de Chrodoara.

Lors du colloque organisé par mon collègue le Professeur Guy Donnay, Directeur du Musée Royal de Mariemont, sur « L'Art des Invasions en Hongrie et en Wallonie » et dont la présidence m'avait été confiée (Mariemont, 9-13 avril 1979), l'exposé que j'ai proposé aux participants concernait également le sarcophage de Chrodoara. Au cours de l'échange de vues, Mme Germaine Faider, Membre de l'Académie royale de Belgique, Présidente d'honneur du Colloque et Directrice honoraire du Musée de Mariemont, de même que Mme le Dr Schultze, du Römisch- Germanisches Zentralmuseum de Mayence, ont confirmé, par comparaison avec différents objets archéologiques mérovingiens, la haute probabilité de l'exécution du sarcophage de Chrodoara dans le courant du VII^e s.

En résumé, l'étude que je publie aujourd'hui conserve un caractère provisoire et ne peut que servir d'introduction générale à des études plus détaillées, à la fois au niveau historique et archéologique. C'est un encouragement pour moi et, surtout, c'est la consécration des efforts persévérants des membres du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, en même temps que la reconnaissance de l'intérêt capital de leur découverte.